

---  
Communauté de Communes  
Loire et Semène

---  
Secrétariat Général

---  
43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois et le douze décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loire et Semène régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire à 1 place de l'Abbaye à La Séauve sur Semène, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET, le Président.

### Etaient présents :

Commune d'AUREC SUR LOIRE :	M. VIAL, Mme JOLIVET, Mme TEYSSIER, M. ARNAUD, Mme GOMEZ, Mme JANISSET, M. VALEYRE
Commune de SAINT JUST MALMONT :	M. GIRODET, Mme BONNEFOY, M. MASSARDIER, Mme PRADIER, M. MOLLE, ,
Commune de SAINT DIDIER EN VELAY :	M. SALGADO, Mme GINET, M. DUFAURE DE CITRES, Mme TARERLAT
Commune de SAINT FERREOL D'AUROURE :	M. RIVET, Mme BENABDESLAM
Commune de PONT SALOMON :	M. DURIEUX, Mme ADJERIOU
Commune de LA SEAUVE SUR SEMENE :	M. MARCON, Mme SANDRON (A partir du point 5),
Commune de SAINT VICTOR MALESCOURS : du point 5),	M. BOMPUIS, Mme ROYON (A partir

### Etaient excusées représentées :

M. HAURY : Commune d'Aurec sur Loire : Pouvoir donné à M. VIAL  
M. BUGNAZET : Commune de Saint Just Malmont : Pouvoir donné à M. MOLLE  
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Commune de Saint Didier en Velay : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES  
M. BLANCHARD : Commune de Saint Ferréol d'Auroure : Pouvoir donné à M. RIVET  
M. MARCEAU : Commune de Pont Salomon : Pouvoir donné à Mme ADJERIOU

### Etaient excusées :

Mme VINSON : Commune de Saint Just Malmont  
Mme VILLEVIEILLE : Commune de Saint Ferréol d'Auroure

### Etait absente :

Mme SANDRON : Commune de La Séauve sur Semène (jusqu'au point 4)  
Mme ROYON : Commune de Saint Victor Malescours (jusqu'au point 4)

## ORDRE DU JOUR

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRODET ; Président :

- 01 – Conseil Communautaire : Ajout d'une délibération :
  - UNANIMITE
- 02 – Conseil Communautaire : Désignation du secrétaire de séance : Julie TARERLAT :
  - UNANIMITE
- 03 – Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 07 novembre 2023 :
  - UNANIMITE
- 04 – Administration Générale : Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 alinéas 3 et 4 du Code Général des Collectivités Territoriales
  - **Le Conseil Communautaire prend acte de la communication**
- 05 – Administration Générale : Ressources Humaines : Tableau des effectifs : Mise à jour :
  - UNANIMITE
- 06 – Finances - Mutualisation : Travaux en régie :
  - UNANIMITE
- 07 – Finances - Mutualisation : Budget Général : Décision Modificative n°2 :
  - UNANIMITE
- 08 – Finances - Mutualisation : Reversement des charges de personnel des budgets Régie Assainissement et DSP Eau Potable vers le Budget Général :
  - UNANIMITE
- 09 – Finances - Mutualisation : Budget Annexe Régie Assainissement : Décision Modificative n°4 :
  - UNANIMITE
- 10 – Finances - Mutualisation : Budget Annexe DSP AEP : Décision Modificative n°3 :
  - UNANIMITE
- 11 – Finances - Mutualisation : Budget Annexe Régie AEP : Décision Modificative n°2 :
  - UNANIMITE
- 12 – Finances - Mutualisation : Budget Annexe Extension ZA Les Portes du Velay : Décision Modificative n°1 :
  - UNANIMITE
- 13 – Finances - Mutualisation : Avance – Ouverture de crédits budgétaires en section Investissement :
  - UNANIMITE
- 14 – Finances - Mutualisation : Création du Budget Annexe « Energies Renouvelables » :
  - UNANIMITE
- 15 – Finances - Mutualisation : Tarifs Assainissement : Révision de la convergence tarifaire :
  - UNANIMITE
- 16 – Cycle de l'Eau : Assainissement : Contribution Eaux Pluviales sur réseau unitaire :
  - UNANIMITE

17 –Cycle de l'Eau : Contrat Territorial Loire Affluent Vellave 2024 -2026 :  
➤ UNANIMITE

18 –Cycle de l'Eau : Travaux d'Assainissement et d'Eau Potable : Avenant n°1 :  
➤ UNANIMITE

19 –Cycle de l'Eau : Avenant au marché prestation de service d'assistance à l'exploitation des services publics de l'assainissement collectif et des eaux pluviales :  
➤ UNANIMITE

20 – Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme : Convention de groupement de commandes à passer avec la commune de Saint Just Malmont dans le cadre de la renaturation, le rétablissement de la continuité écologique et la mise en valeur du Sambalou :  
➤ UNANIMITE

21 – Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme : Convention de groupement de commandes à passer avec la commune de Pont Salomon pour l'aménagement des berges de la Semène :  
➤ UNANIMITE

22 – Développement Economique : Avenant n° 1 à la convention de délégation de service public du Château d'Aurec sur Loire à passer avec la SPL Loire Semène Loisirs :  
➤ UNANIMITE

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au siège de la Communauté de Communes Loire et Semène.

Vu pour être affiché le 19 décembre 2023 conformément aux prescriptions des articles L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président

Frédéric GIRODET

